



Siège social : Mairie de Saint-Pathus (77178)
Mail clubamitiestpathus@hotmail.com
Site web : ca3sp77.e-monsite.com

COMPTE RENDU Assemblée Générale Ordinaire 13 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le 13 février s'est tenu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Club de l'Amitié-3^{ème} âge.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et bilan des activités 2020-2021 de l'association,
- Bilan financier 2020-2021,
- Projets 2022 & budget prévisionnel 2022,
- Conseil d'administration : renouvellement des membres sortants,
- Questions diverses relatives à l'ordre du jour.

Sur 91 adhérents à jour de leur cotisation : 34 étaient présents et 24 avaient remis leur pouvoir de représentation. Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance en signalant les conditions particulières de sa tenue : deux des adhérents sont testés positifs au covid d'où la participation réduite car les cas contacts ont préféré ne pas se déplacer. Le rappel à l'obligation du port du masque et les gestes barrières sont également rappelé par le président.

Rapport moral et bilan des activités 2020-2021 de l'association.

Bonjour à toutes et à tous ici présents.

Je dois me livrer au dur exercice du bilan moral de notre association sur ces deux dernières années. En 2021 nous n'avons pas eu d'assemblée générale à cause de ce sale virus « la covid 19 ».

Cette longue période est pour moi d'abord symbole de rupture sociale, manque de conversations et d'échanges entre nous. Quelques échanges téléphoniques ou des e-mails partagés mais cela ne remplace pas le face à face à visage découvert, la rencontre physique avec d'autres adhérents. Je pense que nous sommes nombreux à avoir ressenti ce même manque de partages.

Et puis aussi la difficulté de prévoir....certes à défaut de pouvoir réunir régulièrement le conseil d'administration il y a eu des réunions de bureau forcément avec un nombre réduit de participants (souvent à 5 personnes). Il fallait répondre à la mairie, aux différentes instances liées à l'association pour remplir des formulaires !

Participation difficile aux deux derniers forums des associations.

Durant ces deux années, des activités épisodiques en intérieur ont eu lieu. La marche, la pétanque, activités en extérieur ont un peu moins été soumises à certaines contraintes de l'état, du préfet ou de la mairie !

Il nous a donc fallu nous adapter, prévoir, organiser et souvent annuler...en gardant le cœur à l'ouvrage.

Durant ces dernières semaines il y a eu l'annulation de la galette traditionnelle du début d'année (trop de contraintes imposées par la mairie !), les activités de semaine semblent repartir avec plus ou moins de personnes. L'effectif moindre nous le constatons maintenant, faut-il en partie l'attribuer ou l'expliquer par la crainte pour certains avec l'obligation du « passe vaccinal » et du port du masque en intérieur ou une seconde raison l'instauration du droit d'accès aux infrastructures communales qui augmente de 40 euros notre cotisation à 22 euros seulement !!! Ceux qui aiment bien les chiffres ça fait 182 % d'augmentation pour les non-résidents de Saint Pathus !

Ne voulant pas être que pessimiste et aigri des évènements ont quand même pu se dérouler comme le jeudi du beaujolais et surtout le repas dit de fin d'année fin novembre. Une participation réduite mais qui permet de voir que l'association redémarre !

Il faut aussi parler de nos adhérents dans la souffrance, difficile à vivre pour eux et leur entourage et ceux qui malheureusement nous ont quittés en cette période, je pense à Danielle, Monique, Denise. et Jean.

Quant à l'avenir : il faut envisager de renouveler les membres sortants ou ne se représentant pas de notre C.A. qui a besoin plus que jamais de renouveau, de sang neuf. Des bénévoles capables d'organiser, de prévoir, d'apporter des idées novatrices. Notre association se doit de démontrer sa capacité à s'ouvrir, à partager.

Votre président actuel qui, je peux le dire a perdu durant ces deux années de sa vivacité, n'a pas vocation à rester président toute sa vie. Je pense donc à laisser d'ici un délai maximum d'un an la place.

Pour d'autres aussi du C.A. se battre pour entendre trop souvent des critiques finit par fatiguer Comme gérer des problèmes entre personnes n'est pas non plus le rôle du président et pourtant ce travail ingrat il faut le faire.

Il me faut conclure : nous espérons que cette année à venir sera une année pleine et sans nouvelle arrivée d'un nouveau variant, le conseil d'administration qui se réunira vendredi validera les propositions faites ce jour là pour des activités durant les mois à venir jusqu'au 14 juillet mais nous n'aurons pas la salle des associations retenue sûrement pour la guinguette et nous n'aurons que la petite salle d'à côté mal équipée. Quant à l'organisation de sortie le problème reste le coût des transports...nous n'avons quasiment pas de sorties à moins de 100 euros par personne donc 200 par couple ce qui nous semblent cher.

Voilà j'ai terminé et passe la parole à notre trésorière.

Bilan financier 2020-2021,

Le nombre d'adhérents à l'association est passé de 130 membres à 91. Une diminution très sensible qui a été évoqué dans le rapport moral.

Les recettes de l'année **2020** comprenaient les subventions du CCAS (1500€) et du Conseil général (916€), le montant des adhésions : 2728€ et la participation des adhérents aux activités : 462€. Soit un montant total de 5606€. Les dépenses ont été de 1438.42€ (voir compte d'exploitation 2020).

Pour l'année **2021**, la subvention du CCAS était du même montant que celle de 2020 et celle du Conseil Général était de 962€. A ces subventions, il convient d'ajouter la participation au repas de fin d'année des adhérents (2925€). Soit un montant total de 5387€ pour un montant de dépense de 5648€ (voir compte d'exploitation 2021)

Au 31 décembre 2021 : le montant de la trésorerie était de 12865,13€

Projets 2022 & budget prévisionnel 2022.

Le conseil d'administration se réunira le vendredi 17 février 2022 à 9h30 pour en discuter.

Conseil d'administration : renouvellement des membres sortants,

Les membres sortants sont Annie Bazin, Daniel Droit, Nadine Droit, Denise Laurent, Christiane Testard,

Micheline Renault a démissionnée en cours d'année e a été remplacée par Evelyne Carre.

Daniel Droit et Denise Laurent ne se représentent pas

Evelyne Carre, Marielle Michiels et Marcel Isler sont candidats.

Le vote a lieu à main levée. L'ensemble des candidats sont élus à la majorité.

Le conseil d'administration élira le bureau le vendredi 17 février.

Questions diverses relatives à l'ordre du jour.

Pas de questions, nous passons donc au partage des fraisiers pour le goûter, accompagnés de cidre, jus de fruits et ensuite café ou thé.

La salle est rendue en son état à 16 h 30.